

Vol. 24 - No 1 - 21 février 2025



Une panoplie d'activités pour vous amuser !



1 ^{er} mars	Initiation à la pêche sur glace
3 mars	Bubble Football
4 mars	Bricolage printanier
4 et 6 mars	Atelier de tricot
4 au 7 mars	Prêt d'équipements hivernaux de loisir
5 mars	Ciné-Congé
6 mars	Bingo intergénérationnel
7 mars	Cabane à sucre sur glace

10 mars	Séance ordinaire du conseil
11 mars	Réunion des Chevaliers de Colomb
12 mars	Réunion du Cercle de Fermières
14 mars	Soirée Clair de Lune
19 mars	Réunion des Filles d'Isabelle
24 mars	Initiation des Chevaliers de Colomb

Calendrier
des événements

Mot du maire

Joseloises, Joselois

Différentes activités hivernales vous sont offertes, et ce, à différents endroits dans notre Ville.

En effet, la patinoire et le sentier glacé qui sont situés sur le terrain de l'ancien aréna (713, avenue Robert-Cliche) obtiennent un succès remarquable. De plus, le site propose un aménagement sans pareil !

Les citoyens peuvent aussi profiter des sentiers de ski de fond et de raquette qui sont aménagés près des terrains sportifs de l'école secondaire Veilleux. Un décor enchanteur et des pistes de qualité exceptionnelle attendent les usagers. Les marcheurs peuvent aussi profiter des belles journées d'hiver sur notre piste cyclable désormais dégagée sur ses 4,4 kilomètres de long.

J'invite donc les familles, les jeunes et moins jeunes, les sportifs et les randonneurs à profiter au maximum de nos infrastructures. L'hiver se veut parfois une saison plus longue pour certains, sortir et bouger peut rendre cette période beaucoup plus agréable.

Je vous invite aussi à profiter des activités qui auront lieu durant la semaine de relâche. Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site internet au www.vsjb.ca.

Enfin, nous ne pourrions pas profiter de ces superbes aménagements si nos employés municipaux, nos bénévoles et nos pompiers ne s'impliquaient pas. Je tiens donc à les remercier pour leur excellent travail. Toutes et tous permettent à la population de profiter de la saison froide au maximum !

Serge Vachon, maire



TAXES

Le premier versement des taxes municipales sera le 13 mars 2025.



**N'oubliez pas d'avancer l'heure
et de changer vos piles dans la nuit
du 8 au 9 mars 2025 !**

STATIONNEMENT INTERDIT

Règlement RM-SQ-06 concernant la circulation publique et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec. Le règlement stipule à l'article 6 qu'il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule dans une rue, sur une place publique ou dans un parc de stationnement que la Ville offre au public de **23 h à 7 h du matin, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement.**





Information municipale

Résumé des séances du 20 janvier et du 10 février 2025

- Un mandat pour des services d'accompagnement a été octroyé à la firme KPMG afin de définir et déployer des outils permettant la conformité aux exigences de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) pour un montant de 17 500 \$ plus les taxes applicables.
- Le mandat pour l'évaluation des biens meubles et immeubles a été octroyé à l'entreprise Aubert Sylvain et associés inc. au montant de 28 628,77 \$ taxes incluses (demande de prix 24-631-G). Les soumissionnaires sont les suivants :

Aubert Sylvain et associés inc.	28 628,77 \$
SPE Valeur Assurable inc.	41 971,62 \$
Jean-Jacques Verreault et Associés	51 623,77 \$
Yvon Poulin & associés, experts immobiliers inc.	143 718,75 \$

Vous n'avez pas assisté à la séance du conseil du mois ? Pas de problème! Consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/la-ville/proces-verbaux, vous y retrouverez tous les procès-verbaux en rapport aux séances du conseil.

Prochaines séances ordinaires : **le lundi 10 mars 2025 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville (porte P6) au 843, avenue du Palais.**



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 20 janvier 2025 a adopté le règlement 693-1-24 modifiant le règlement 693-23 sur la circulation, la vitesse, la signalisation et le stationnement.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau ou consulter le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements>.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 4^e jour de février 2025
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 21 février 2025



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le **10 mars 2025, à vingt heures (20h00)** heure locale, une demande de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage sera soumise au conseil pour approbation.

À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à cette demande en se présentant au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0. Également, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à greffe@vsjb.ca au plus tard le **10 mars 2025**. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur la demande de dérogations mineures.

La dérogation mineure suivante est demandée :

Désignation de l'immeuble	Les dérogations mineures suivantes sont demandées :	Articles réglementaires visés
939, avenue Sainte-Thérèse	Rendre réputés conformes les éléments suivants : 1. une marge avant secondaire à 4,22 mètres au lieu de 4,5 mètres, pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé; 2. une marge arrière à 0,83 mètre au lieu de 1 mètre, pour une remise; 3. une marge avant secondaire à 1,62 mètre au lieu de 4,5 mètres, pour une remise; 4. une marge avant secondaire à 3,55 mètres au lieu de 4,5 mètres, pour une thermopompe.	Règlement de zonage n° 627-14 : 1. Article 117 2. Article 146 3. Article 146 4. Article 171

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 5^e jour de février 2025
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 21 février 2025



Information municipale

Abonnez-vous au Système de surveillance de la rivière Chaudière – un outil pour toute la population !

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, COBARIC ainsi que les villes concernées, ont mis en place un service gratuit d'abonnement aux alertes de variation du niveau de la rivière Chaudière. Pour adhérer à cet outil, vous devez aller sur notre site Internet au www.vsjb.ca. À la page d'accueil, sélectionnez l'icône système de surveillance de la rivière Chaudière et cliquez sur le bouton **s'abonner**.

Une fois le formulaire complété, vous recevrez, selon la ville choisie, un courriel d'alerte lorsque le niveau de la rivière est croissant et qu'il atteint l'un des seuils suivants :

Fermeture de la route 276 et du pont de la rivière Chaudière	(147.30)
Inondation mineure	(147.90)
Inondation moyenne	(148.30)
Inondation majeure	(149.50)

*** Prendre note que les niveaux mentionnés représentent l'état de la rivière Chaudière pour la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce seulement.**

En plus du courriel, vous pouvez également inscrire un numéro de téléphone cellulaire auquel vous sera transmis un message texte lors de l'émission d'un avis.

Cet outil est un complément essentiel au Système de surveillance de la rivière Chaudière déjà en fonction. L'abonnement est **valide pour une période de 6 mois**, période à laquelle une nouvelle inscription doit être refaite.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps !

Alain Busque, directeur de la sécurité civile



Cendres chaudes

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes !

Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/citoyens/conseils-et-prevention-en-incendie ou le site Internet du ministère de la Sécurité publique au www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie.

Alain Busque, directeur du service de la sécurité civile et incendie

CONCOURS PHOTOS 2025



La Ville invite les photographes en herbe ou expérimentés à soumettre une photo d'ambiance, d'art public, de nature, ou autre, prise sur le territoire de la Ville qui pourrait illustrer un des 12 mois de l'année.

Les auteurs des photos retenues auront la chance de voir leurs photos publiées dans le prochain calendrier municipal 2026 !

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse suivantes : info@vsjb.ca en mentionnant leurs nom, adresse et numéro de téléphone et le titre de celle(s)-ci.

Date limite : 12 septembre 2025 à 12h

POUR PARTICIPER :

Comme il s'agit d'illustrer le calendrier 2026, les photos doivent avoir le FORMAT REQUIS, consultez tous les règlements du concours sur notre site Internet au www.vsjb.ca





Programme d'aide en impôt des bénévoles 2025

Ce programme s'adresse aux personnes à revenus modestes qui désirent faire compléter leurs rapports d'impôts tout à fait gratuitement par des bénévoles qui ont reçu une formation appropriée. Leur discrétion vous est assurée.

Pour : Résidents de Saint-Joseph et des autres municipalités de la M.R.C. Beauce-Centre.

Où : Chalet du Parc Municipal, situé au 57, rue Martel.

Quand : Les jeudis 20 et 27 mars et le 3 avril 2025 de 13 h 30 à 16 h.

Critères d'admissibilité : (revenu maximal)

- Une personne seule : 32 000 \$;
- Un couple : 40 000 \$;
- Un adulte avec un enfant : 40 000 \$;
- Chaque personne à charge additionnelle : 2 000 \$;
- Le montant en revenus d'intérêts ne doit pas dépasser : 1 000 \$.

Nous ne pouvons pas compléter les déclarations des personnes suivantes : Les personnes décédées, les personnes en faillite, les personnes ayant des gains ou pertes en capital, un revenu indépendant ou de location ou encore des dépenses d'emploi ainsi que les personnes qui ont vendu leur résidence durant l'année.

Organisme responsable : La Société St-Vincent-de-Paul de Saint-Joseph-de-Beauce.

N.B : Apportez tous vos documents. Les rapports d'impôts de l'année précédente pourraient nous être utiles.

**** En nous indiquant le bénévole qui a complété vos rapports d'impôts l'année dernière, vous pourriez nous aider à accélérer le processus.**

*TOUS VOS DONNS SERONT REMIS À LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL de Saint-Joseph. Jacques Vachon, responsable, au 418 397-4173



Voilà!

Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne

Abonnez-vous à « **Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne** » dans le portail citoyen Voilà!. Ainsi, dès 2026, vous n'aurez plus d'envoi postal de votre compte de taxes, celui-ci étant déposé directement dans votre compte citoyen Voilà!.

Pour inscrire votre compte de taxes en ligne, vous devez :

- Avoir un compte citoyen Voilà ;
- Dans l'onglet Propriété, inscrire votre ou vos propriétés;
- Activer la fonction **Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne** pour chacune des propriétés inscrites.

IMPORTANT : vous devez avoir en main votre compte de taxes 2025 pour entrer les renseignements demandés.

Pour vous aider dans votre inscription, n'hésitez pas à consulter la procédure disponible au www.vsjb.ca dans la section Citoyens – Taxation – Taxes municipales et évaluation.

Voilà!, une façon intelligente et écoresponsable de consulter votre information municipale !

Vous êtes propriétaire d'une maison?

Avez-vous déjà songé à ajouter un logement accessoire ?

Que vos enfants aient quitté le nid familial ou que vous soyez un(e) jeune propriétaire à la recherche d'un petit revenu, avez-vous déjà pensé à partager votre espace ? Accueillir quelqu'un chez vous peut représenter plusieurs avantages, comme un coup de main pour l'entretien extérieur ou tout simplement un peu de compagnie !

Un logement accessoire est un logement additionnel qu'il est possible d'aménager dans une résidence, sous certaines conditions. En voici quelques-unes :

- Le logement accessoire doit être aménagé dans une résidence unifamiliale ou dans un bâtiment accessoire relié à une résidence (ex. : garage attaché) et être situé dans le périmètre urbain (secteur sud indiqué dans le calendrier municipal);
- Un seul logement accessoire est autorisé;
- Au moins une case de stationnement supplémentaire doit être aménagée.

Prenez rendez-vous dès maintenant avec un membre du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour en discuter et obtenir un permis. Vous pouvez les contacter au 418 397-4358.

Pour plus de renseignements :
vraimentbeauce.com/campagne-sensibilisation-logement.



Collaboration sur la cellule économique Beauce-USA

La Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph-de-Beauce collabore avec les autres chambres de commerce de la MRC ainsi que Beauce-Centre Économique pour supporter la cellule économique Beauce-USA.

Nous vous invitons à nous partager vos préoccupations afin qu'elles puissent être présentées lors des rencontres de cette cellule.

Pour information : admin@ccstjoseph.com

Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2025 ISSN
1705-9518

Médailles pour les chiens 2025

TROIS OPTIONS s'offrent à vous :

1) Dans le confort de votre foyer, rendez-vous sur notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/controle-animalier ou sur le site Internet de Passeport Animal inc. au www.passeportanimal.com. Choisissez « licences d'animaux », cliquez sur la MRC Beauce-Centre et sélectionnez la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce. Répondez aux questions demandées et payez en ligne ! Dès le paiement complété, un reçu électronique vous sera acheminé et Passeport Animal inc. se chargera de l'envoi des nouvelles médailles par la poste.

2) Vous pouvez vous présenter à la réception de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture afin de remplir le formulaire d'enregistrement (apportez le carnet de santé de votre animal pour vous aider). **Le coût est de 30 \$** et le tout est payable en argent comptant ou par débit.

3) Au cours de l'année, du porte-à-porte sera fait par un patrouilleur de Passeport Animal inc. afin de procéder à l'enregistrement de votre animal.

Nous vous rappelons que l'enregistrement annuel des chiens **est obligatoire**.





Information municipale



Des centenaires à la Villa du Moulin

Le 19 décembre 2024, parents et amis se sont réunis à la Villa du Moulin pour célébrer les 100 ans de M. Laurent Doyon. Étaient aussi présents, en plus du personnel et du propriétaire de la Villa du Moulin, M. Luc Provençal, député de Beauce-Nord, M. Richard Lehoux, député de Beauce et M. Serge Vachon, maire de la Ville.



Le 13 février dernier, lors du dîner de la St-Valentin, les 100 ans de Mme Gisèle Champagne ont été soulignés.

Félicitations aux centenaires !

Est-ce que vous devriez vous faire vacciner contre le zona?

Est-ce que vous avez 50 ans et plus?

Est-ce que vous avez eu la varicelle plus jeune?

Si vous avez répondu oui à ces 2 questions : Oui, vous devriez vous faire vacciner!

Le virus qui cause le zona est déjà à l'intérieur de votre corps et pourrait se réactiver. Il se manifeste par des lésions cutanées douloureuses et peut entraîner des complications graves, comme des douleurs nerveuses persistantes qui durent parfois des années. L'incidence et la gravité du zona augmentent avec l'âge, cette augmentation étant plus marquée après 50 ans.

La meilleure façon de se protéger est la vaccination. Le vaccin **Shingrix** offre une protection de plus de 90% contre le virus. **Vaut mieux prévenir que souffrir.**

Probabilité de contracter le **zona** au cours de sa vie : **1 sur 3**



Beauceville • St-Joseph

418-774-9878

418-397-5878

option 3, suivi de l'option 4

Fondation Robert-Cliche

La Fondation Robert-Cliche a aidé financièrement la Corporation Culturelle de Frampton dans le cadre de son projet « Espace Culture ».

Sur la photo : Michaël Byrns (à droite), président de la Fondation Robert-Cliche présente un chèque de 1 500 \$ à Yvan Tardif, président de la Corporation Culturelle de Frampton. L'aide de la Fondation à ce projet s'élève à 6 000 \$ depuis ses débuts.





Loisirs et vie communautaire



Bibliothèque
du Vieux-Couvent

La Bibliothèque du Vieux-Couvent

Pour tout savoir sur notre bibliothèque, consultez notre site Internet au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-joseph-de-beauce ou informez-vous au 418 397-6160.

CASQUE RÉALITÉ VIRTUELLE AVEC JEUX

DU 4 AU 8 MARS

5\$/PERSONNE



Disponible à la bibliothèque du Vieux-Couvent
Réservation de plages horaires sur VOILÀ!

Les
Amis Joselois

Club Les Amis Joselois

Cartes : le mercredi et les fins de semaine à partir de 13 h, au Salon des aînés. Contacter Anita Lambert au 418 397-5460.

Bingo régulier : les jeudis 13 et 27 mars à 13 h, au Centre communautaire (local 200).

Bingo intergénérationnel : le jeudi 6 mars dès 13 h, au Centre Frameco. Prévoir de l'argent pour l'achat de cartes.

Pour plus de détails, consulter le site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Club les Amis Joselois 2023.



Une belle avancée pour les patineuses du Club Axel !

Depuis quelques semaines, les patineuses artistiques du Club de patinage artistique Axel de Saint-Joseph bénéficient d'un tout nouvel équipement qui révolutionne leur apprentissage des sauts !

Grâce à la générosité exceptionnelle de la **Fondation Bob Bissonnette**, une perche est désormais disponible pour l'entraînement. Cet outil précieux permet aux athlètes de tous âges et niveaux de mieux ressentir et maîtriser la rotation des sauts en plein mouvement sur la glace. L'entraîneur peut ainsi accompagner le patineur, favorisant une meilleure stabilité et une réception plus sécurisée lors des sauts.

Ce don représente un apport inestimable pour le club. Sans la contribution de la Fondation Bob Bissonnette, l'acquisition de cet équipement, essentiel à la progression des patineurs, n'aurait pas été possible. Un immense merci pour ce soutien qui fait toute la différence ! www.fondationbobbissonnette.com.



Loisirs et vie communautaire

société du patrimoine des beaucerons



Vous désirez en savoir plus sur :

- Un événement précis qui s'est passé en Beauce ?
- Une entreprise qui a disparu il y a des décennies ?
- Vos ancêtres ?

Nous disposons de milliers de documents d'archives pour vous aider dans vos recherches. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui par courriel à archives@spbbeauce.ca ou en venant sur notre site au 139, rue Sainte-Christine au 4^e étage de la Maison de la Culture.

Coût consultation :

- ½ journée : 5 \$;
- 1 journée : 8 \$;
- Membres : gratuit (carte de membre annuelle 20 \$ + taxes)



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières invite ses membres à sa réunion le mercredi 12 mars à 19 h, au Centre communautaire (local 200). Apportez vos nouvelles réalisations pour la table du mois. Des ateliers agrémenteront la soirée.

À l'occasion de la semaine de relâche, aura lieu un atelier **d'initiation au tricot** pour les 9 à 12 ans, les 4 et 6 mars de 13 h à 15 h au Centre communautaire (local 402). Le coût est de 2 \$ et le matériel est fourni. Il reste quelques places pour le jeudi 6 mars, inscription auprès de Mme Louisiane Roy au 418 397-4876, responsable des Arts textiles CFSJB.

Pour information,
418 397-0059 ou suivez-nous sur Facebook :
Cercle de Fermières
de Saint-Joseph-de-Beauce.



Au programme :

- Notre exposition permanente intitulée « Marius Barbeau, pour l'amour du monde »;
- Retour de l'autre rive, d'Amélie Pomerleau, jusqu'au 11 mai 2025;



- Patrimoine architectural en Beauce: entre tradition et imagination, jusqu'au 9 mars 2025.

Venez aussi profiter de l'ESPACE Une pause avec Marius... pour prendre un café et une galette, faire un brin de lecture, admirer une sélection de pièces de Céramique de Beauce et voir des oeuvres des élèves de l'école secondaire Veilleux.

De plus, réservez dès maintenant votre place au 418 397-4039, pour un **bricolage printanier** qui aura lieu le mardi 4 mars à 13 h 30 à l'occasion de la semaine de relâche. Cette activité est offerte grâce à l'apport financier du Cercle des Filles d'Isabelle de Saint-Joseph-de-Beauce.

Au plaisir de vous accueillir!
www.museemariusbarbeau.com

Les Filles d'Isabelle Cercle Claire Joliet



Les Filles d'Isabelle vous invitent à leur réunion mensuelle le mercredi 19 mars à 18 h 30, au Centre communautaire (local 200).
Activité à prévoir.

Bienvenue à toutes.

Louise Lessard, régente, 418 397-5695.



Loisirs et vie communautaire



Corporation du Prêt d'honneur



Les étudiant(e)s de Saint-Joseph qui poursuivent des études postsecondaires peuvent obtenir une aide financière, c'est-à-dire un prêt sans intérêt d'un maximum de 3 000 \$ pour la période couvrant les études.

Pour information, veuillez contacter M. Simon Rancourt au 418 397-5719, **avant le 7 mars prochain.**

Corporation du Prêt d'honneur

Le 29 novembre dernier, les membres du comité de la Corporation du Prêt d'honneur ont remis des bourses d'excellence à trois étudiantes du niveau collégial et à un étudiant du niveau universitaire. Le comité a également remis des bourses de persévérance à un étudiant du niveau collégial, un du niveau professionnel et un du niveau universitaire.

Thomas Giroux, Adam Roy et Alexandre Jordan se sont mérité une bourse de persévérance et les autres se sont mérité une bourse d'excellence. La Corporation du Prêt d'honneur vous félicite et vous encourage à poursuivre vos études, soit dans l'excellence ou la persévérance.



Sur la photo : Alexyanne Roy, Alexandre Jordan, Annabelle Giguère, Adam Roy, Jean-Marie Labbé, président, Marianne Lachance, Thomas Giroux et Pierre-Yves Grondin.



CLUB RICHELIEU
ST-JOSEPH-DE-BEAUCE

La Tablée Richelieu

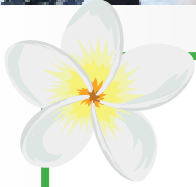
Du nouveau en 2025 : Notre soirée de La Tablée Richelieu 2025 aura un Président d'honneur, en l'occurrence le Président et chef de la direction de Structures St-Joseph, M. Pierre-André Bégin.

Préparez-vous pour une soirée de plaisirs et de surprises qui promet d'être inoubliable ! Avec notre vente à l'encan silencieux et l'encan crié; puis notre DJ qui s'occupera de remplir le plancher de danse.

Nous vous invitons à inscrire dans votre agenda la date du souper de La Tablée Richelieu qui aura lieu le 3 mai 2025 à 18 h (cocktail dès 17 h). Les billets seront en vente bientôt !

Commencez à penser à vos amis pour réserver votre table, car celles-ci seront en vente en mars et la réservation des tables et billets s'envolent rapidement, parlez-en à ceux qui ont manqué notre soirée l'an dernier, ils sauront vous le dire.

Restez à l'affût pour plus de détails et ne manquez pas cette soirée exclusive !



Programmation printemps-été

Vous pourrez consulter la programmation printemps-été en allant sur notre site Internet au www.vsjb.ca sous l'onglet « Loisirs », « Programmatons et inscriptions aux activités » ou via la page Facebook « Ville de Saint-Joseph-de-Beauce », dès qu'elle sera prête.



Activités de la Semaine de relâche

Plusieurs activités offertes du 3 au 7 mars pour vous permettre de RELÂCHER !

Consulter les détails des activités de la semaine de relâche en allant sur notre site Internet au www.vsjb.ca ou via la page Facebook « Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ».



Défi Château de neige !

Vous avez jusqu'au 10 mars pour participer au concours « Défi Château de neige ! » présenté par l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS).

Vous trouverez tous les détails au www.defichateaudeneige.ca.



PRÊT D'ÉQUIPEMENTS

Du mardi 4 au vendredi 7 mars de 13h à 16h
aux sentiers de ski de fond et raquette

Équipements :

- Fatbikes, casques de fatbike, sangles pour attacher les fatbikes;
- Trotinettes des neiges;
- Ensemble de ski de fond;
- Raquettes à neige;
- Bâtons de marche ajustables;
- Patins à glace, support à patinage;
- Casques de ski;
- Soucoupes et carpets pour glisser.

Prévoyez 20 \$ de dépôt.

INITIATION À LA PÊCHE SUR GLACE

1er mars de 9h à 15h

Accès à partir de la descente de bateau
57 rue Martel (chalet municipal)

Activité gratuite

Sur place:
-Foodtruck
-Boisson chaude
-Pompier avec équipements hors-route
-Formation



BUBBLE FOOTBALL

3 MARS 13H À 16H
GYMNASÉ DE L'ÉCOLE LAMBERT

6 ANS ET PLUS

COÛT 5\$

**INSCRIPTION SUR VOILÀ!
PLAGES HORAIRES DISPONIBLES**



CINÉ CONGÉ

13h
mercredi 5 mars
Théâtre de l'hôtel de Ville

À l'affiche
Entrée:
3\$



Sur place, croustilles,
bonbons, chocolat et breuvages
à vendre à prix modique



Cabane à sucre sur glace

7 mars 13h30 à 15h30

Centre Frameco



**Patsy
Poulin-Veilleux
Chansonnière**

3\$/personne

Gratuit 2 ans et moins



Marius B.
MUSÉE

BRICOLAGE PRINTANIER

4 mars 2025

13h30 à 15h30

MARIUS B. MUSÉE

Inscription au 418 397-4039



6 MARS 2025

13H00

CENTRE FRAMECO

SALLE DESJARDINS

700 ROUTE 173 NORD

intergénérationnel

**Prix gagnant à chaque tour
adulte et enfant**

**APPORTE-TOI
DE L'ARGENT POUR
L'ACHAT DE TA
CARTE DE JEU.**



**ACTIVITÉ
GRATUITE**

Soirée Clair de lune

Aux sentiers de ski et de raquette.

Viens faire de la raquette ou skier sous le charme
des flambeaux! Petit feu de camp et boissons chaudes
pour vous réchauffer!

Vendredi 14 mars 2025 de 18 h 30 à 20 h 30.

*Surveillez la page Facebook
«Ville de Saint-Joseph-de-Beauce»
ou notre site Internet www.vsjb.ca
pour toute annulation
ou modification des activités.

